COMMISSAIRES DE JUSTICE

S.C.P. Gilles CATHERINE et Guillaume PETIT

COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES

Siège social
7, avenue du Général Leclerc – 76190 YVETOT
☎ : 02 35 95 46 55
💻 : scp.yvetot@huissier-justice.fr

Bureau secondaire
9, cour Notre-Dame du Bon Port – 76460 ST-VALERY-EN-CAUX
☎ : 02 35 57 38 55

Etude compétente sur l'ensemble du territoire français en matière de constatations

PROCES – VERBAL DE DESCRIPTION

A la requête de :

La société CREDIT LOGEMENT

C /

AVOVENTES

101 route de la Seine 76430 SANDOUVILLE

20 OCTOBRE 2025

S.C.P.
Gilles CATHERINE
Guillaume PETIT
Commissaires de Justice associés
7 Avenue du Général Leclerc
BP 6
76191 YVETOT Cedex
☎ : 02.35.95.46.55
🖷 : 02.35.95.22.82
scp.yvetot@huissier-justice.fr

Bureau secondaire
9 Cour N.D. du Bon Port - BP 7
76460 ST VALERY EN CAUX
☎ :02.35.57.38.55
🖷 : 02.35.97.34.55
guillaume.petit@huissier-justice.fr

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
IBAN FR 91 40031 00001 0000422256Y 47

ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

EXPEDITION

COUT DE L'ACTE Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	296,51
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
Total HT	305,91
TVA (20,00 %)	61,18
Total TTC	367,09
Acte dispensé de la taxe	

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION COMPLEMENTAIRE

LE LUNDI VINGT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT CINQ

A LA DEMANDE DE :
La Société CREDIT LOGEMENT, société anonyme au capital social de 1.259.850.270,00 €, identifiée au répertoire SIRENE sous le numéro 302.493.275, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, dont le siège social est 50 Boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège,

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Stanislas MOREL, membre de la SCP DPCMK, Avocat au Barreau du Havre, 32 rue Pierre Brossolette, 76600 LE HAVRE (Tél : 02.35.42.24.41), lequel se constitue sur la présente poursuite de saisie immobilière et au Cabinet duquel pourront être notifiés les actes relatifs à la présente procédure,

Et ayant pour avocat plaidant Maître Farid KACI, membre de la SCP DPCMK, Avocat au Barreau de Rouen, dont le Cabinet est 87 Boulevard des Belges, 76000 ROUEN, et 32 rue Pierre Brossolette, 76600 LE HAVRE (Tél : 02.35.42.24.41),

EN VERTU :
De la copie dûment en forme exécutoire d'un jugement réputé contradictoire rendu en premier ressort par la première Chambre du Tribunal Judiciaire du HAVRE, signifié à partie par exploit de la SCP CATHERINE & PETIT, Huissiers de Justice à Yvetot, en date du 16 mai 2024 et devenu définitif ainsi qu'en atteste un certificat de non-appel délivré par le Directeur de Greffe de la Cour d'appel de Rouen le 21 juin 2024,

D'un bordereau d'inscription d'hypothèque judiciaire définitive publié au Service de la publicité foncière du Havre 2 le 8 juillet 2024, sous les références d'enliassement 7604P05 Volume 2024 V n°1527,

Et conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution,

Je, Maître Gilles CATHERINE, Commissaire de justice associé, membre de la Société Civile Professionnelle Gilles CATHERINE et Guillaume PETIT, titulaire d'un office de commissaire de Justice, dont le siège social est 7, avenue du Général Leclerc 76190 YVETOT, soussigné,

me suis transporté ce jour 101 Route de la Seine à SANDOUVILLE (76430), à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droits immobiliers qui y sont situés, cadastrés section A numéro 264 et section A numéro 265, et appartenant à :

AVOVENTES

dont le requérant poursuit la saisie et la vente suite à la signification par acte de mon ministère d'un commandement de payer valant saisie en date du 29 avril 2025.

Il est tout d'abord précisé que, malgré toutes mes diligences, il m'a été impossible de fixer un rendez-vous avec AVOVENTES afin que je puisse dresser la description des lieux et faire dresser les diagnostics immobiliers.

S.C.P.
Gilles CATHERINE
Guillaume PETIT
Commissaires de Justice associés
7 Avenue du Général Leclerc
BP 6
76191 YVETOT Cedex
☎ : 02.35.95.46.55
🖷 : 02.35.95.22.82
scp.yvetot@huissier-justice.fr

Bureau secondaire
9 Cour N.D. du Bon Port - BP 7
76460 ST VALERY EN CAUX
☎ :02.35.57.38.55
🖷 : 02.35.97.34.55
guillaume.petit@huissier-justice.fr

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
IBAN FR 91 40031 00001 0000422256Y 47

Un premier procès-verbal de description a ainsi été dressé par mon ministère en date du 07 août 2025 mais il s'est limité à la description extérieure du bien immobilier saisi.

Il m'a été impossible de convenir d'un rendez-vous amiable postérieur avec afin de dresser la description intérieure du bien immobilier saisi et de faire établir les diagnostics immobiliers obligatoires.

Je me suis donc présenté ce jour, accompagné des personnes ci-après énumérées, conformément aux dispositions de l'article L322-2 alinéa 2 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

Les personnes suivantes étaient présentes :

et ont signé sur la feuille de présence annexée au présent procès-verbal.

n'a indiqué qu'il avait informé de ma mission et que ce dernier lui avait précisé que son épouse était présente au domicile.

A mon arrivée, j'ai rencontré à laquelle j'ai décliné mes nom, prénom, profession et l'objet de ma mission.

m'a indiqué qu'elle n'avait pas été informée par son époux de la procédure de saisie-immobilière en cours mais qu'elle ne s'opposait pas à ma mission et m'autorisait à pénétrer dans les lieux.

I. La description du bien immobilier

Le bien cadastré AD n°264 et AD n°265 consiste en une maison individuelle de plain-pied avec jardin, faisant l'angle entre la route de la Seine et la rue des Vaux du Bec.

La parcelle AD 264 correspond au terrain et la parcelle AD 265 à la maison.

J'ai tout d'abord pris quelques photographies extérieures du jardin et de la maison, en complément de celles précédemment prises le 07 août 2025 depuis la voie publique ***(voir photographies n°1 à 5).***

La maison se compose d'une petite véranda, d'une pièce de vie avec cuisine aménagée ouverte, d'une chambre, d'une salle d'eau et d'un WC.

Compte tenu de l'important encombrement des lieux, il est précisé que le descriptif n'a pu porter que sur les parties accessibles et visibles.

Il est par ailleurs précisé que la maison dispose d'un grenier qui n'a pu être visité et décrit car se trouvant inaccessible en l'absence d'escalier extérieur et d'accès par l'intérieur.

S.C.P.
Gilles CATHERINE
Guillaume PETIT
Commissaires de Justice associés
7 Avenue du Général Leclerc
BP 6
76191 YVETOT Cedex
☎ : 02.35.95.46.55
🖷 : 02.35.95.22.82
scp.yvetot@huissier-justice.fr

Bureau secondaire
9 Cour N.D. du Bon Port - BP 7
76460 ST VALERY EN CAUX
☎ :02.35.57.38.55
🖷 : 02.35.97.34.55
guillaume.petit@huissier-justice.fr

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
IBAN FR 91 40031 00001 0000422256Y 47

A. La petite véranda (photographies n°6 & 7)

La petite véranda est située devant la porte d'entrée de la maison. Elle est ancienne et en mauvais état.

Le sol est carrelé, carrelage ancien des années 1960.

La structure est en aluminium avec un toit en polycarbonate.

La vitre de la porte d'entrée est cassée.

Il n'y a pas de serrure.

L'électricité est présente avec une lanterne murale.

B. La pièce de vie – séjour/cuisine ouverte (photographies n°8 à 20)

C'est la pièce d'entrée de la maison et elle est particulièrement encombrée.

La porte d'entrée est en bois exotique avec la moitié supérieure vitrée opaque ; sur la face extérieure, le bois n'a pas été lasuré ; cette porte dispose d'une serrure avec clenche.

- **Le côté séjour/salon (photographies n°8 à 12)**

Le sol est recouvert de grands carreaux de carrelages, gris, ceux apparents étant en bon état.

Les murs sont doublés en placoplâtre, peints en blanc et gris, état moyen ; le placoplâtre est troué derrière la porte d'entrée ; le mur situé face en entrant est recouvert de lames de bois (jusqu'à la jonction avec le comptoir de la cuisine).

Le plafond est peint en blanc, état moyen, avec une poutre peinte en blanc ; des spots sont intégrés.

A droite de la porte d'entrée, est présente une fenêtre en PVC blanc, deux ouvrants double vitrage, avec des volets en bois peints en blanc ; cette fenêtre donne en façade avant et est exposée Sud-Ouest.

L'électricité est présente ; je n'ai pu voir où se trouvait le radiateur électrique.

- **La cuisine ouverte (photographies n°13 à 20)**

La cuisine est ouverte sur le séjour ; elle se trouve à droite en entrant et est particulièrement encombrée d'objets et mobiliers divers empêchant une description très détaillée.

Le sol est recouvert de grands carreaux de carrelages, gris, ceux apparents étant en bon état.

Les murs sont doublés en placoplâtre, peints en blanc, état moyen.

Le plafond est peint en blanc, état moyen, avec une poutre peinte en blanc ; des spots sont intégrés.

S.C.P.
Gilles CATHERINE
Guillaume PETIT
Commissaires de Justice associés
7 Avenue du Général Leclerc
BP 6
76191 YVETOT Cedex
☎ : 02.35.95.46.55
🖷 : 02.35.95.22.82
scp.yvetot@huissier-justice.fr

Bureau secondaire
9 Cour N.D. du Bon Port - BP 7
76460 ST VALERY EN CAUX
☎ :02.35.57.38.55
🖷 : 02.35.97.34.55
guillaume.petit@huissier-justice.fr

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
IBAN FR 91 40031 00001 0000422256Y 47

Une fenêtre en PVC blanc, deux ouvrants double vitrage, avec des volets en bois peints en blanc ; cette fenêtre donne en façade avant et est exposée Sud-Ouest.

Un comptoir de cuisine avec un plateau en mélaminé gris ; ce comptoir englobe un évier en inox (01 bac + 01 égouttoir + 01 robinet) avec des meubles bas de cuisine en mélaminé.

A l'opposé du comptoir, fixé au mur du fond de la pièce, est présente une cuisine aménagée et équipée comprenant :

- ✓ des meubles bas en mélaminé (un meuble 03 tiroirs casseroliers, deux meubles à une porte, un meuble à deux portes, un meuble colonne intégrant un four encastrable) avec un plan de travail en mélaminé,
- ✓ un meuble haut à deux portes en mélaminé,
- ✓ une hotte aspirante en inox.

En extrémité droite, est présente une armoire haute en mélaminé, à deux portes.

Un placard à deux portes en bois, de type KZ.

L'électricité est présente.

- **<u>La chambre (photographies n°21 à 25)</u>**

On accède à la chambre depuis le séjour.

Une porte d'entrée en bois, peinte en blanc sur la face extérieure et en bois sur la face intérieure.

Le sol est recouvert d'un parquet en bois, crasseux.

Deux murs sont recouverts de panneaux de bois compressé ; deux murs sont en placoplâtre, peints en rouge, état moyen avec traces d'humidité à la droite de la fenêtre.

Le plafond est en placoplâtre, peint en blanc, avec une poutre en bois et une bouche d'aération.

Une fenêtre en PVC blanc, deux ouvrants double vitrage, avec des volets en bois peints en blanc ; cette fenêtre donne en façade avant et est exposée Sud-Ouest.

L'électricité est présente dont un radiateur.

- **<u>La salle d'eau (photographies n°26 à 29)</u>**

La salle d'eau est située en prolongement de la chambre de laquelle elle est séparée par une porte en bois naturelle.

Il y règne une odeur d'humidité.

Le niveau du sol est plus bas que celui de la chambre avec deux petites marches ; le sol est carrelé (grands carreaux) avec plinthes assorties.

Les murs sont pour partie en placoplâtre, peints (état moyen), et pour partie en bois compressé (côté WC).

S.C.P.
Gilles CATHERINE
Guillaume PETIT
Commissaires de Justice associés
7 Avenue du Général Leclerc
BP 6
76191 YVETOT Cedex
☎ : 02.35.95.46.55
🖷 : 02.35.95.22.82
scp.yvetot@huissier-justice.fr

Bureau secondaire
9 Cour N.D. du Bon Port - BP 7
76460 ST VALERY EN CAUX
☎ :02.35.57.38.55
🖷 : 02.35.97.34.55
guillaume.petit@huissier-justice.fr

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
IBAN FR 91 40031 00001 0000422256Y 47

Le plafond est en placoplâtre, peint en blanc, tâché.

Une vasque en céramique blanche avec un robinet mitigeur ; à l'avant, le mur est recouvert de deux rangées de trois carrelages.

Une cabine douche sur receveur en céramique ; les parois sont en plexiglass, anciennes et couvertes de calcaire ; intérieurement, les deux murs sont recouverts de carreaux de faïence blanc aux joints noircis et moisis ; un robinet thermostatique et une colonne de douche.

L'électricité est présente dont un radiateur sèche-serviettes.

- **Les WC (photographies n°30 à 33)**

Les WC communiquent avec la salle d'eau, fermés par une porte en bois.

Il y règne une odeur d'humidité.

Le sol est carrelé (grands carreaux) avec plinthes assorties, à l'identique de la salle d'eau.

Les murs sont en placoplâtre, peints en gris, présentant des tâches de projections et coulures côté fenêtre.

Le plafond est en placoplâtre, peint, état moyen.

Une petite fenêtre en PVC blanc, un ouvrantt.

Un cumulus sur pied, de marque THERMOR.

Un WC complet.

Une vanne d'arrivée d'eau.

L'électricité est présente.

II. CONDITIONS D'OCCUPATION, SUPERFICIE, CHAUFFAGE

- **Conditions d'occupation**

[redacted] m'a indiqué qu'elle disposait d'un logement à PARIS où elle vivait en semaine à PARIS, ne venant à SANDOUVILLE que le week-end pour rejoindre son époux.

- **Superficie**

Ainsi qu'il en résulte du certificat de mesurage « Loi Carrez », détaillé pièce par pièce, dressé en date du 20 octobre 2025 par le cabinet DIAGNOSTIM et annexé au présent procès-verbal, la surface est de 47.70 m².

- **Chauffage**

Les lieux sont chauffés électriquement.

oOo

S.C.P.
Gilles CATHERINE
Guillaume PETIT
Commissaires de Justice associés
7 Avenue du Général Leclerc
BP 6
76191 YVETOT Cedex
☎ : 02.35.95.46.55
🖷 : 02.35.95.22.82
scp.yvetot@huissier-justice.fr

Bureau secondaire
9 Cour N.D. du Bon Port - BP 7
76460 ST VALERY EN CAUX
☎ :02.35.57.38.55
🖷 : 02.35.97.34.55
guillaume.petit@huissier-justice.fr

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
IBAN FR 91 40031 00001 0000422256Y 47

J'ai pris 33 photographies que j'ai revêtues de mon sceau et annexées au présent procès-verbal.

Et de ce qui précède, j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de description, sur six feuilles, pour servir et valoir ce que de droit.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 du Code de commerce, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 20 octobre 2025 à 13 h 50 pour se terminer le même jour à 15 h 10, soit 1 h 20 mn.

☑ Gilles CATHERINE



COMMISSAIRES
DE JUSTICE

S.C.P. Gilles CATHERINE et Guillaume PETIT

COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES

Siège social
7, avenue du Général Leclerc – 76190 YVETOT
☎ : 02 35 95 46 55
💻 : scp.yvetot@huissier-justice.fr

Bureau secondaire
9, cour Notre-Dame du Bon Port – 76460 ST-VALERY-EN-CAUX
☎ : 02 35 57 38 55

Etude compétente sur l'ensemble du territoire français en matière de constatations

PROCES – VERBAL DE DESCRIPTION (ANNEXE SURFACE HABITABLE)

A la requête de :

La société CREDIT LOGEMENT
C/
AVOVENTES

101 route de la Seine 76430 SANDOUVILLE

20 OCTOBRE 2025

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DU 20 OCTOBRE 2025

Dossier CREDIT LOGEMENT

101 route de la Seine 76430 SANDOUVILLE

Dossier n°30092

Les personnes suivantes étaient présentes :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE

AVOVENTES

Certificat de mesurage « Loi Carrez »

Numéro de dossier : **251362**
Date du repérage : 20/10/2025

S.C.P. Gilles CATHERINE et Guillaume PETIT
Huissiers de Justice associés
7 Avenue du Général Leclerc 76190 YVETOT
Tél. 02 35 95 46 55 - Fax 02 35 95 22 82

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie.

Remarque :
En l'absence de règlement de copropriété demandé :
- la situation réelle n'a pas pu être comparée avec celle décrite dans celui-ci,
- le mesurage a été effectué selon les limites de la possession apparente et en fonction de la délimitation du lot faite par le propriétaire ou son représentant,
- les pièces ont été désignées selon les signes apparents d'occupation.ie mentionnée à l'article 4-I.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : **Seine-Maritime**
Adresse : **101 Route de la Seine**
Commune : **76430 Sandouville (France)**
Section cadastrale A, Parcelle(s) n° 264 et 265
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
, Lot numéro : NC

Désignation du propriétaire

Désignati
Nom et pr
Adresse :

AVOVENTES

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : ... **SCP Gilles CATHERINE & Guillaume PETIT - M. CATHERINE Gilles**
Adresse : **7 avenue du Général Leclerc**
BP 7
76191 YVETOT Cedex

Repérage

Périmètre de repérage : **Logement entier**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom :
Raison sociale et nom de l'entreprise : **DIAGNOSTIM**
Adresse : **2 rue Victor Hugo**
76420 BIHOREL
Numéro SIRET : **752 494 989**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité : **10813811104 / 01/01/2026**

Superficie privative en m² du ou des lot(s)

Surface loi Carrez totale : 47,70 m² (quarante-sept mètres carrés soixante-dix)

Commentaires généraux : Maison totalement encombrée. Accès très partiel pour la réalisation de l'ensemble des diagnostics. Une contre-visite sera nécessaire pour valider les diagnostics établis.
Grenier : non accessible
Placard : non accessible (notamment pour mesurage). Le coffret électrique se trouve dans le placard. Il n'a pu être diagnostiqué.

S.C.P. Gilles CATHERINE et Guillaume PETIT
Huissiers de Justice associés
7 Avenue du Général Leclerc 76190 YVETOT
Tél. 02 35 95 48 54 - Fax 02 35 95 [illegible]

Résultat du repérage

Date du repérage : **20/10/2025**

S.C.P. Gilles CATHERINE et Guillaume PETIT
Huissiers de Justice associés
7 Avenue du Général Leclerc 76190 YVETOT

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Liste des pièces non visitées :
Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
M. CATHERINE Gilles

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Commentaires
Séjour	31.42	
Chambre	11.54	
Salle de douche	2.88	
Wc	1.86	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

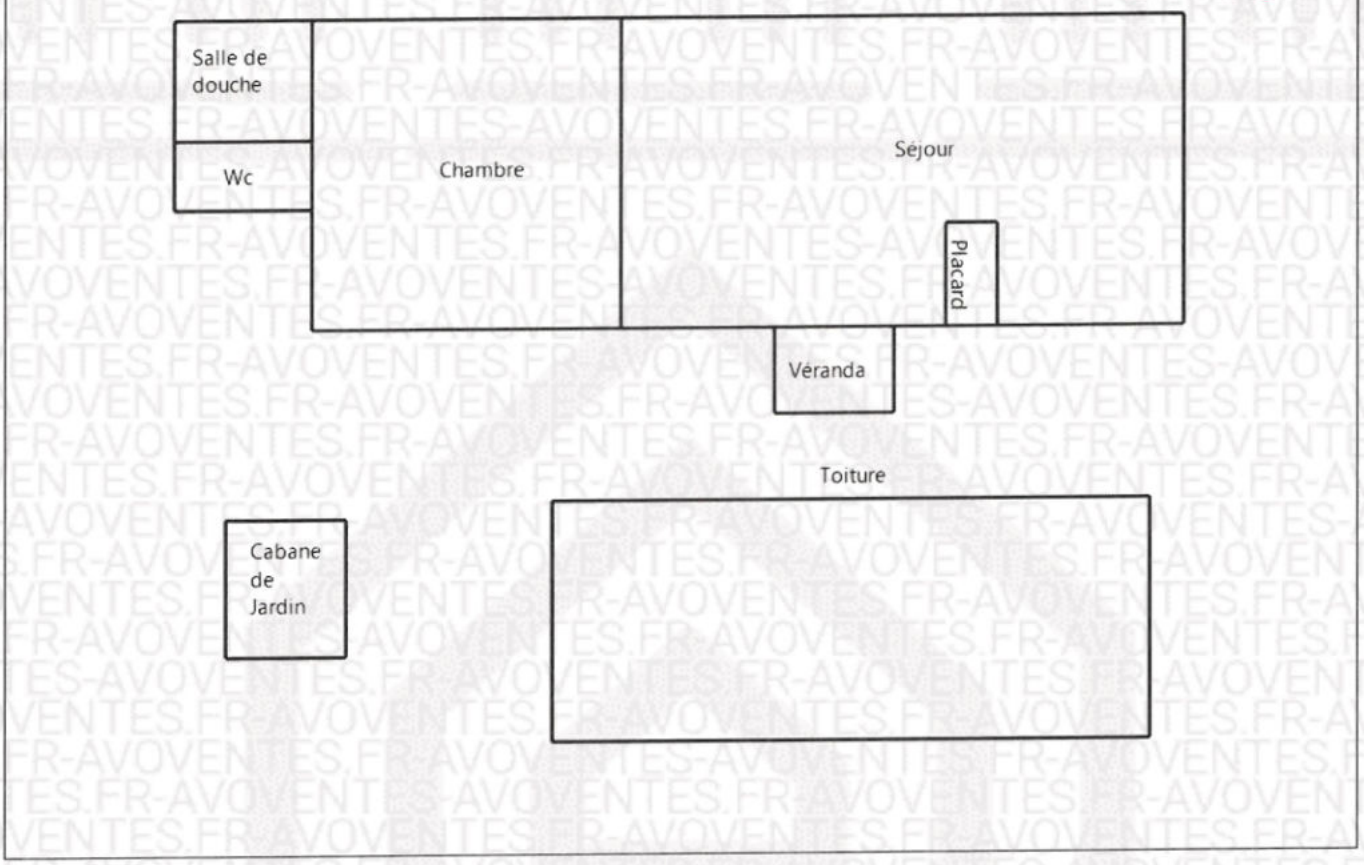
Surface loi Carrez totale : 47,70 m² (quarante-sept mètres carrés soixante-dix)

Fait à **BIHOREL**, le **20/10/2025**

AVOVENTES

Aucun document n'a été mis en annexe

S.C.P. Gilles CATHERINE et Guillaume PETIT
Huissiers de Justice associés
7 Avenue du Général Leclerc 76190 YVETOT



S.C.P. Gilles CATHERINE et Guillaume PETIT
Huissiers de Justice associés
7 Avenue du Général Leclerc 76190 YVETOT
Tél. 02 35 56 04 20 - Fax 02 35 56 37 40

Votre Assurance
▸ RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

SARL DIAGNOSTIM
2 RUE VICTOR HUGO
76420 BIHOREL FR

AVOVENTES

Vos références :
Contrat n° 10813811104
Client n° 1684331804

AXA France IARD, atteste que :

SARL DIAGNOSTIM
2 RUE VICTOR HUGO
76420 BIHOREL

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 10813811104** ayant pris effet le **01/05/2023** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIER DANS LE CADRE DES ACTIVITES CI-DESSOUS :

- Risque d'exposition au plomb
- Repérage amiante avant-vente
- Dossier technique amiante
- Etat parasitaire
- Présence de termites
- Installation intérieure d'électricité
- Installation intérieure de gaz
- Risques naturels et technologiques
- Diagnostics de performance énergétique
- Audit énergétique
- Loi Carrez
- Certificat de décence
- Etat des lieux
- Repérage amiante avant travaux ou démolition
- Infiltrométrie, étanchéité à l'air

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2025** au **01/01/2026** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

1006282025010 3

1/2

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

S.C.P. Gilles CATHERINE et Guillaume PETIT
Huissiers de Justice associés
7 Avenue du Général Leclerc 76190 YVETOT



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI4209 Version 010

Je soussigné, [redacted] Directeur Opérationnel d'I.Cert, atteste que :

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) **Date d'effet : 19/07/2024 - Date d'expiration : 18/07/2031**
Audit Energétique	Audit Energétique (2) **Date d'effet : 22/11/2024 - Date d'expiration : 18/07/2031**
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (3) **Date d'effet : 19/07/2024 - Date d'expiration : 18/07/2031**
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1) **Date d'effet : 15/12/2021 - Date d'expiration : 14/12/2028**
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1) **Date d'effet : 12/12/2021 - Date d'expiration : 11/12/2028**
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) **Date d'effet : 29/06/2021 - Date d'expiration : 28/06/2028**

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse https://www.icert.fr/liste-des-certifies/
Valide à partir du 22/11/2024.

(1) Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.
(2) Décret no 2023-1219 du 20 décembre 2023 définissant le référentiel de compétences et les modalités de contrôle de ces compétences pour les diagnostiqueurs immobiliers en vue de la réalisation de l'audit énergétique mentionné à l'article L 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation.
(3) Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev19

Aucun autre document n'a été fourni ou n'est disponible

COMMISSAIRES
DE JUSTICE

S.C.P. Gilles CATHERINE et Guillaume PETIT

COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES

Siège social
7, avenue du Général Leclerc – 76190 YVETOT
☎ : 02 35 95 46 55
💻 : scp.yvetot@huissier-justice.fr

Bureau secondaire
9, cour Notre-Dame du Bon Port – 76460 ST-VALERY-EN-CAUX
☎ : 02 35 57 38 55

Etude compétente sur l'ensemble du territoire français en matière de constatations

PROCES – VERBAL DE DESCRIPTION (ANNEXE PHOTOGRAPHIES)

A la requête de :

La société CREDIT LOGEMENT
C/

AVOVENTES

101 route de la Seine 76430 SANDOUVILLE

20 OCTOBRE 2025



photographie n°-001



photographie n°-002



photographie n°-003



photographie n°-004



photographie n°-005



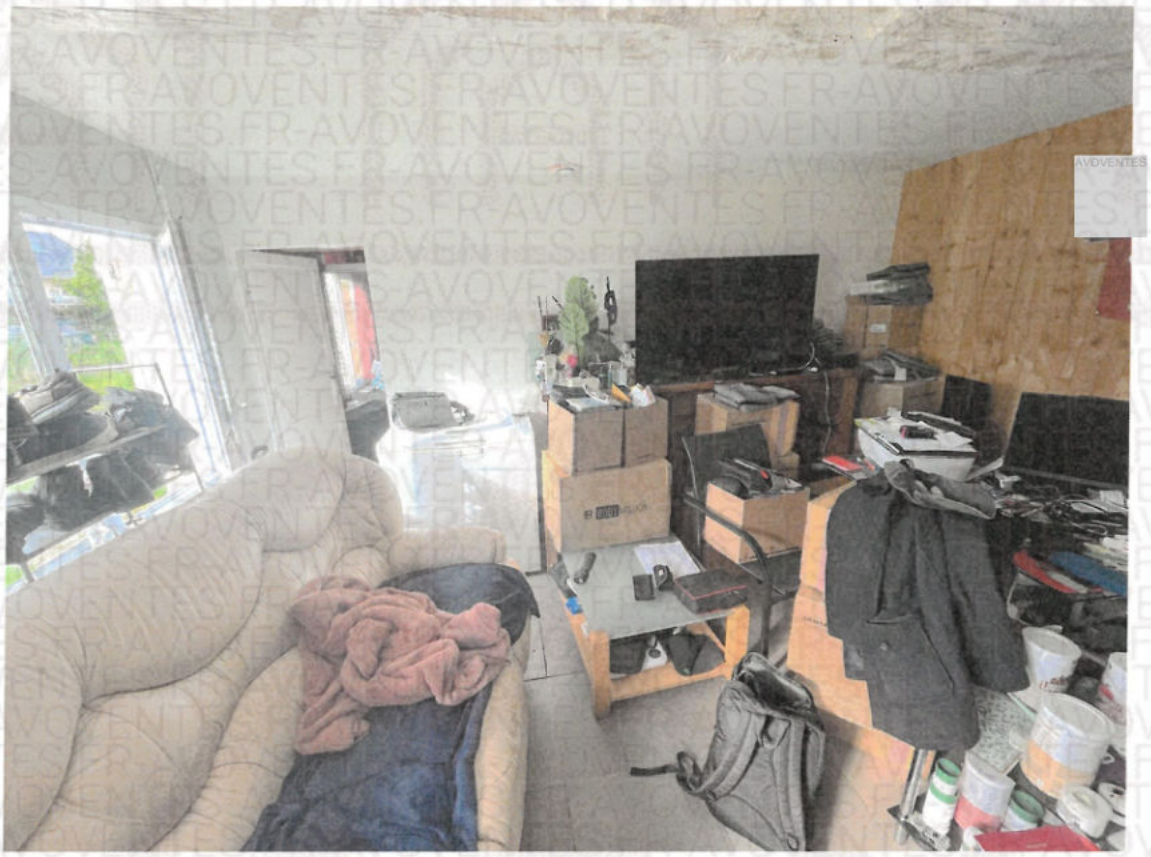
photographie n°-006



photographie n°-007



photographie n°-008



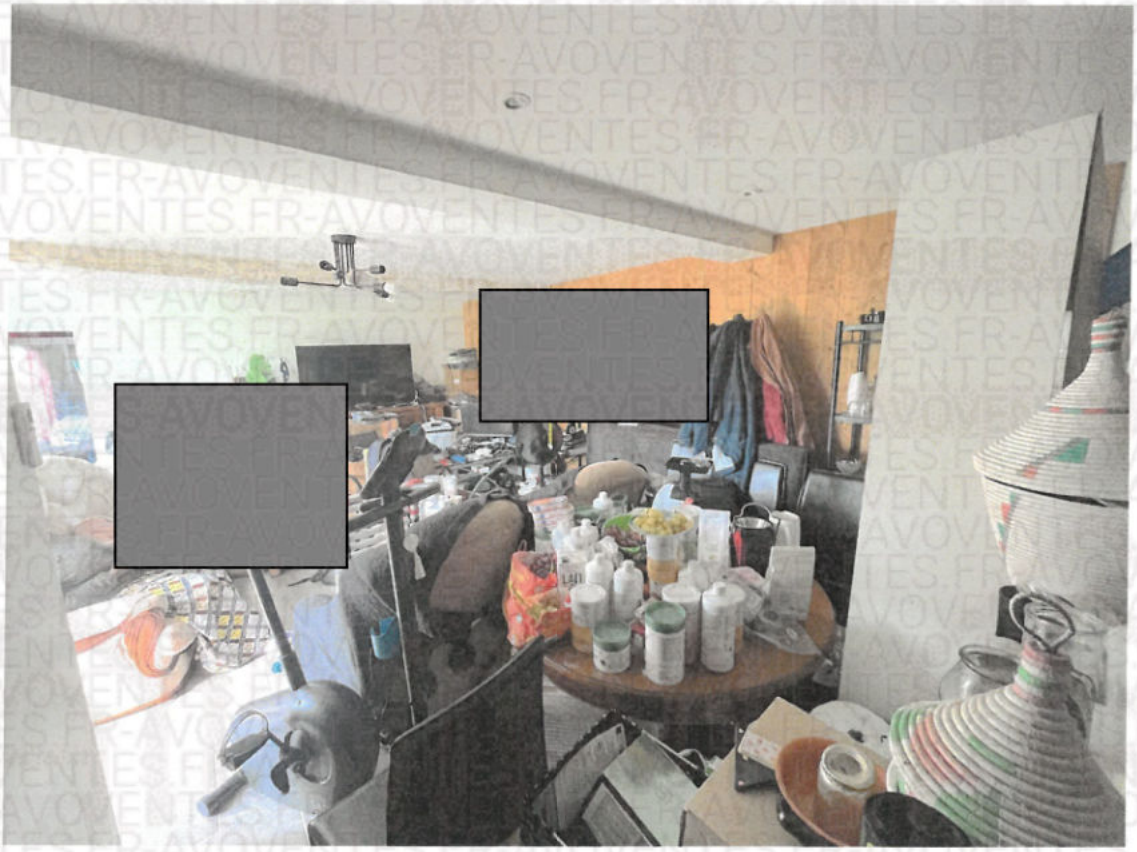
photographie n°-009



photographie n°-010



photographie n°-011



photographie n°-012



photographie n°-013



photographie n°-014



photographie n°-015



photographie n°-016



photographie n°-017



photographie n°-018



photographie n°-019



photographie n°-020



photographie n°-021



photographie n°-022



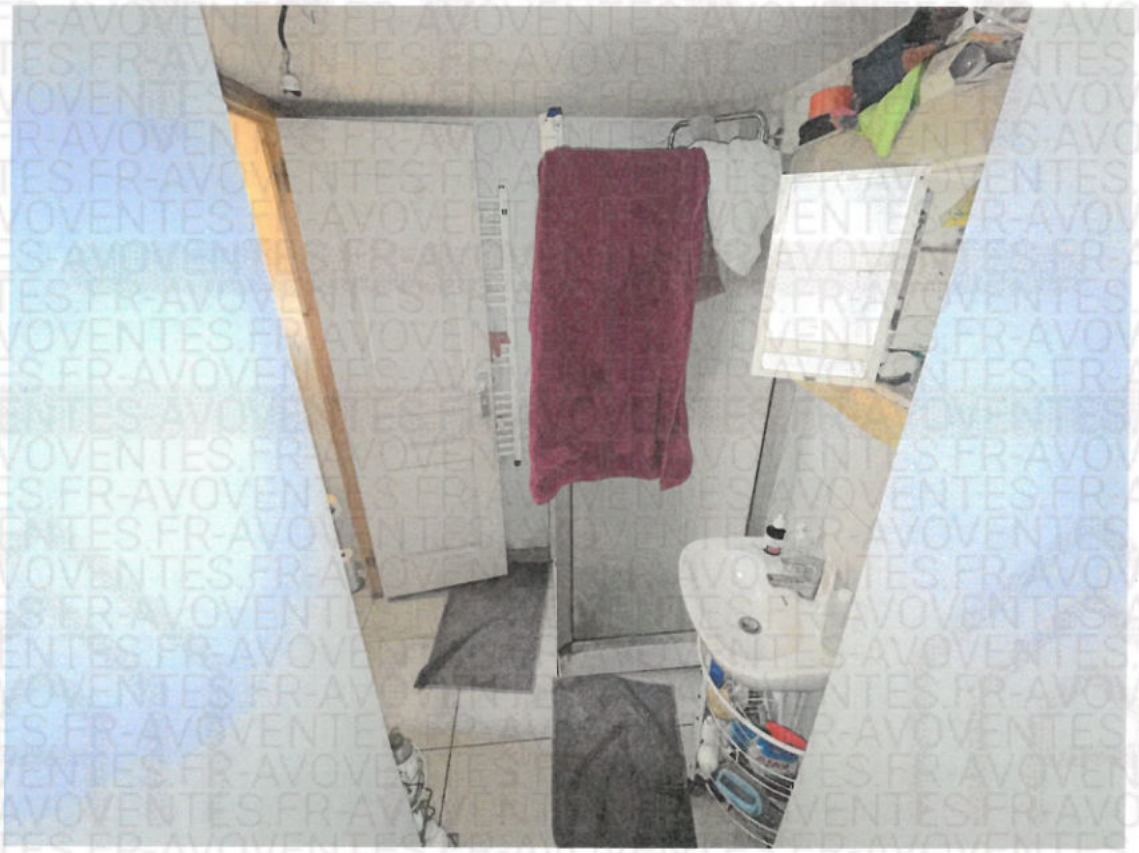
photographie n°-023



photographie n°-024



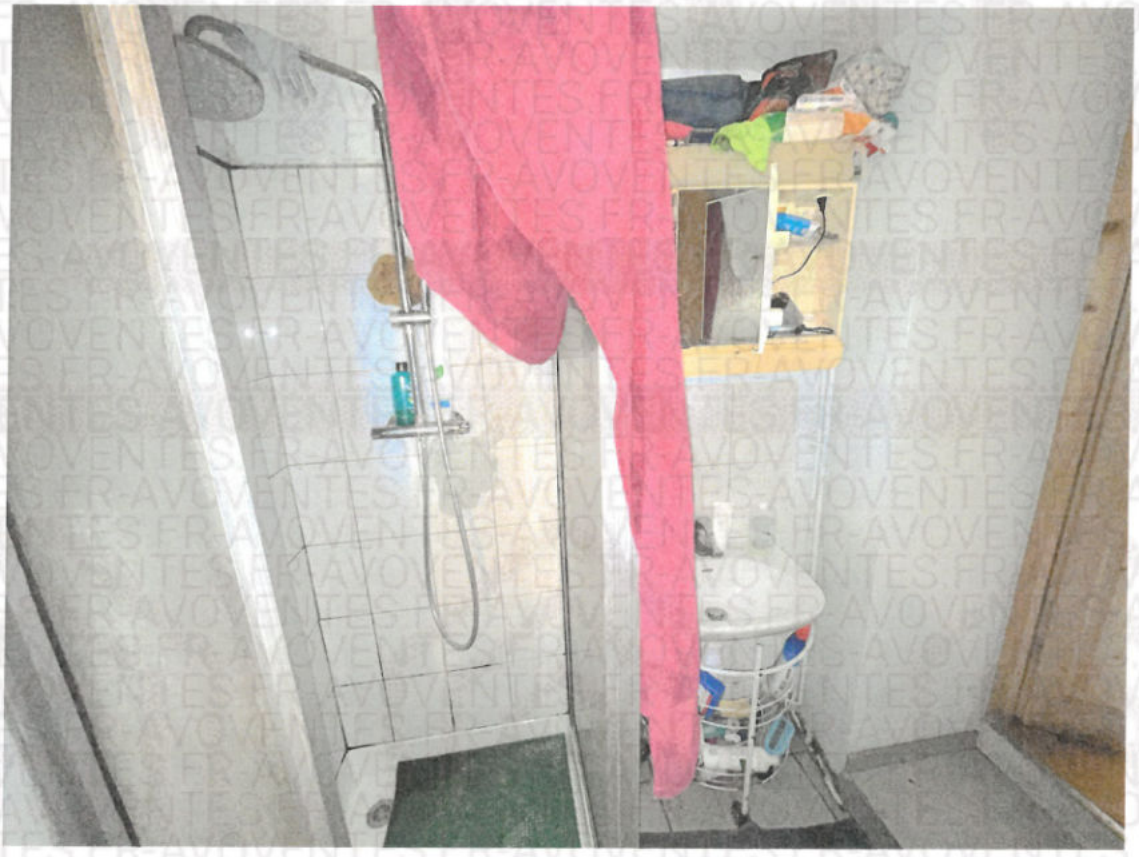
photographie n°-025



photographie n°-026



photographie n°-027



photographie n°-028



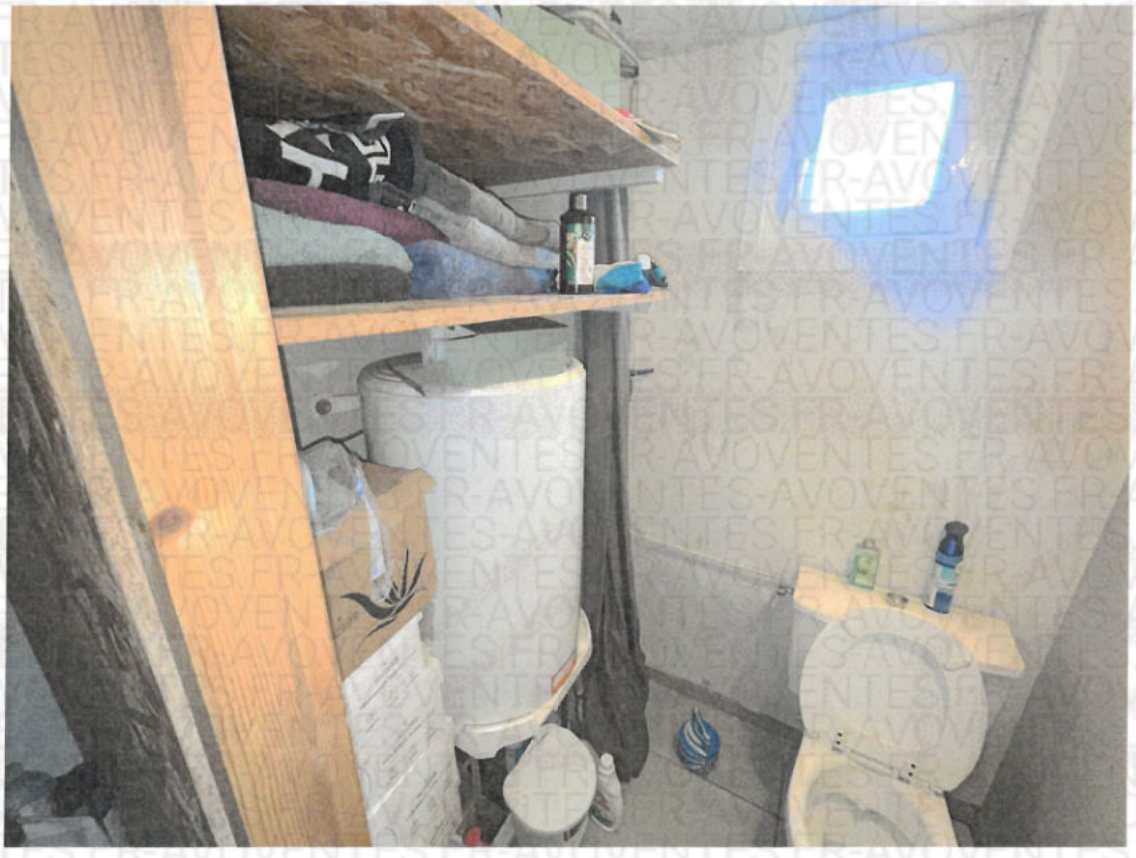
photographie n°-029



photographie n°-030



photographie n°-031



photographie n°-032



photographie n°-033